

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize
Conseil de RPI du 2ème trimestre – Mardi 18 février 2025

Composition du conseil

Enseignants : Nathalie ROUGIER (Directrice Bussac + CM1/CM2) – Virginie GENEAU (CE2/CM1) – Julie LEMBERT- SOUESME (PS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + CP) – Catherine PRIMAS (CE1/CE2) – Amaury BABIN (décharge de direction école de Bussac)

DDEN : Henri GAUCHER (DDEN RPI)

CDA : Benjamin MARTIN (coordonnateur enfance/ famille)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Lucie TREVISIOL – Sandrine SOULET TOMASI – Amélie TEURNIER – Emeline BRANCALEON

Représentants des parents d'élèves Bussac : Alizé ASTORINO – Stéphane GAUTREAU – Lucas PARMENTELOT – Mélodie PAINSONNEAU – Noémie JACQUES

Mairie de Bussac : Jean-Luc MARCHAIS (Maire)

Mairie de Saint Vaize : Corinne GERARD (Maire-adjointe)

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) – Amandine TESSIER (représentante St Vaize) – Marina RULIER (représentante Bussac) – Valentin BARRAUD (représentant Bussac) – Karima CLOUZY (représentante Bussac) – Michel ROUX (Maire de Saint Vaize) – Bleuette ROBIN (directrice du périscolaire)

1. Prévisions et préparation des effectifs pour la rentrée scolaire 2025 – 2026

Depuis le 1^{er} conseil d'école, nous avons eu **1** départ de PS pour **0** arrivée.
1 élève de CM1 arrive en mars dans la classe de CM1/CM2.

Effectifs actuels:

<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total :</u>
19	7	12	26	17	25	20	13	139
Cycle 1 : 38			Cycle 2 : 68			Cycle 3 : 33		

Soit : 139 élèves (une moyenne de 22,3 élèves par classe) / 99 élèves scolarisés à Bussac et 50 élèves scolarisés à Saint Vaize.

Effectifs rentrée 2025 :

<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total :</u>
10	19	7	12	26	17	25	21	137
Cycle 1 : 36			Cycle 2 : 55			Cycle 3 : 46		

Une moyenne de 22,8 élèves par classe.

2. Projets des classes

PS/MS/GS

- Cinéma au Gallia : « la petite taupe » (13 janvier) Courts métrages sans paroles des années 70 d'un réalisateur tchèque sur le thème de l'écologie et du gaspillage
- Les petits contes de la nuit (avril)
- Intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène des dents (31 janvier et 20 mars)
- Session natation scolaire en février pour les MS/GS : projet « Lola » Bilan positif
- Emprunt de livres à la bibliothèque toutes les 2 semaines (le vendredi) + lecture de 30 minutes par une enseignante à la retraite
- Elevage de papillons (mars- avril) + étude d'albums en lien avec le thème

- projet Grand Nord (choix des vidéos adaptées à la maternelle)

CE2/CM1

- USEP (rencontre virtuelle avec défis sportifs, artistiques et culturels) : rencontre à Bussac en avril et en mai à Saintes
- Projet jardin partagé : plantations au retour des vacances de février
- Gallia ciné-concert « Crin Blanc » (novembre)
- Cinéma de Noël : « Maya, donne-moi un titre » (3 décembre)
- Emprunt de livres à la bibliothèque toutes les 2 semaines
- Projet de classe OCCE sur la lecture et l'écriture : « Dasha habite dans un yaourt » (yourte) : invention d'un autre type d'habitation, igloo qui ressemble à un hibou + caractéristiques à trouver. Envoi de l'illustration et du texte puis envoi aux écoles d'un livre avec tous les projets des classes participantes.
- Champs d'elles : 3 semaines pour découvrir des personnalités (femmes la première semaine, JO la deuxième semaine)

CM1/CM2

- Bibliothèque
- Intervention ASPSR en classe pour connaître les panneaux et la sécurité à vélo, comment se déplacer à vélo
- Cinéma : « Maya donne-moi un titre » en décembre
- USEP (rencontre virtuelle avec défis sportifs, artistiques et culturels)
- Gallia théâtre : « Ibrahim et Arthur »
- Natation du 3 février au 14 février (4 élèves ont validé le Test du Pass Nautique car n'étaient pas capables de passer l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité ; 17 élèves ont validé l'ASNS ; 3 absents)
- Safer internet day (Internet sans crainte : thème : L'IA et la citoyenneté numérique) le mardi 11 février. Séances à poursuivre en mars (dispositif Phare)
- Prix des Incorruptibles : difficulté à lire les livres

À venir : - piste ASPSR le lundi 24 mars

- 2 rencontres sportives (USEP) en avril et en juin
- élèves de CM2 porte-drapeau pour les anciens combattants.
- Projet de biodiversité communale.

CP/CE1/CE2

- Rencontres sportives avec l'école de Fontcouverte (pas de dates pour le moment)
- Natation scolaire (2 décembre – 13 décembre) : quasiment tous les élèves ont validé le pass nautique (sauf absents et 1 élève de CP)
- Cinéma au Gallia (Noël) : « Maya, donne-moi un titre » (20 décembre)
- spectacle au Gallia : « valse avec W..... » (17 mars)
- Bibliothèque de Saint Vaize toutes les 2 semaines
- Projet jardinage
- Projet en partenariat avec nature environnement 17 : jeudi 22 mai après-midi et jeudi 12 juin journée sur le thème des petites bêtes
- Projet de circonscription (classe de CP) : semaine des maths avec jeu learn-O (maths + activité physique) : pas de date
- « Poitiers Festival films » : projection de petits courts métrages dans les classes en décembre (projet de 70€ financé par la coopérative scolaire)

Projets communs au RPI

- Projet marché de Noël (APE – écoles – périscolaire) : 20 décembre
- Fête de l'école en juin
- Projet sur l'année : « le grand Nord » (suivi d'un explorateur et de ses chiens + rencontre à l'école en mars avec ateliers). Ce projet d'un montant conséquent de 2300€ a été financé par les coopératives scolaires, les mairies et l'APE.

3. Evaluations Nationales CP point d'étape

Les évaluations « point d'étape » ont eu lieu entre le 13 et le 24 janvier.

En français, les situations proposées portent sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite et la lecture à voix haute. L'évaluation se déroule en **3 séquences avec des modalités de passation collective et individuelle**. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **8 min pour la première séquence et 10 min pour la deuxième séquence**. La troisième séquence correspond aux **deux épreuves individuelles dont la durée est fixée à 2 min**. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples.

En mathématiques, les situations d'évaluation portent sur les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes. La passation est découpée en **2 séquences**. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **8 min pour la première séquence et 13 min pour la deuxième séquence**. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples.

Rencontres avec tous les parents. 12 élèves fragiles ou à besoin en français / 10 en maths.

4. Sécurité à l'école

- Bussac

PPMS risque majeur (tempête) le mardi 18 février au matin. Les classes de maternelle étaient confinées dans le dortoir. Bémol : si pas d'électricité, ils sont dans le noir.

Les élémentaires restent dans leurs classes alors qu'il y a des vitres sur deux murs opposés.

- St Vaize: exercice non réalisé (pas de protocole particulier – accès à toute l'école).

5. Travaux et équipements

- Bussac

- Un point sur ce qui a été réalisé durant les vacances d'été : changement de plaques de plafond de la classe des PS, remise en état de l'avancée de la classe de GS, peinture du portillon d'entrée et de sortie des élèves, plaintes dans les sanitaires côté élémentaire réparées.

- Subsiste toujours la fuite dans les sanitaires des adultes. Une fuite au plafond dans la classe des PS est apparue.

- St Vaize

- remplacement des porte-manteaux dans le couloir

- fuite dans la classe de CP lors des fortes pluies.

- inquiétude sur les fissures de la casquette en béton de la facade de l'école : vérification de l'évolution et demande de conseil au maçon.

6. Questions diverses

1. Au vu de la baisse de natalité et des futurs déménagements, il devrait y avoir -2 futurs élèves pour la petite section pour la prochaine rentrée. Sachant que c'est toujours à flux tendu en termes d'effectifs et qu'il y a toujours le risque de fermeture de classe, pourquoi ne pas envisager la création d'une toute petite section ? Ça permettrait d'éviter cela et ce n'est pas forcément réservé au ZEP (il y en a une à Cozes ou Grézac)...

Réponse apportée par la CDA :

La création d'une classe de TPS est à l'initiative d'un projet d'école regroupant l'ensemble des partenaires, éducation nationale, collectivité territoriale, PMI, CAF. Elle répond à un besoin identifié par les partenaires pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans sur un territoire.

A ce jour nous n'avons pas eu de retour de Mme L'inspectrice pour une ouverture d'une nouvelle classe de ce type sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, seule la classe de TPS de l'école maternelle de Jean Jaurès fonctionne.

Il serait possible d'accueillir des élèves de Toute Petite Section (TPS) en classe de PS (selon projet), mais ils ne seraient pas comptabilisés dans les élèves d'école maternelle, donc ne permettraient pas de créer ou

de maintenir des classes ou des postes de professeurs. De plus, les besoins en TPS ne sont pas les mêmes qu'en PS, il y a des activités particulières, il faut donc un enseignant spécialisé.

2. Est-il possible d'ajouter plus de tranches entre les QF pour les facturations CDA ?

Réponse apportée par la CDA :

Seule la commission éducation est habilitée à faire ces changements.

A ce jour cela ne fait pas parti des réflexions engagées par les élus communautaires.

Pour rappel :

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES		
Tarifs à compter du 4 septembre 2023		
Quotient familial	Tarif horaire*	Goûter
de 0 à 300	0.98€	0.35€
de 301 à 500	1.09€	0.35€
de 501 à 759	1.19€	0.35€
de 760 à 1000	1.23€	0.35€
de 1001 à 1400	1.33€	0.35€
de 1401 à 1800	1.49€	0.35€
>1800	1.60€	0.35€

Départ après l'heure de fermeture : 10€/retard/enfant

INFOS RÉSERVATIONS

La facturation s'applique à compter de la prise en charge de l'enfant le matin jusqu'au commencement des cours. Elle s'applique le soir à partir de la fin des cours jusqu'au départ de l'enfant. Le goûter sera facturé obligatoirement lorsque l'enfant est présent à l'ouverture de l'accueil périscolaire du soir.

*Goûter non compris. Facturé au 1/4 d'heure.



3. **J'aimerais savoir pourquoi quand un enfant est à la garderie, le temps de récréation du matin (de 8h50 à 9h) encadré par les maîtresses, est-il facturé svp ? Tout quart d'heure entamé est facturé mais multiplié par le nombre de jours d'école cela fait beaucoup et cela ne semble pas juste.**

4. **Des parents d'élèves ont relevé dès 2022 une double facturation (30 minutes) pour une durée de périscolaire inférieure à 15 minutes à la sortie de l'école de Bussac à 16h25. Des explications ont été demandées à la CDA en conseil d'école sans réponse. La situation a été exposée lors de la rencontre des élus avec représentants de parents d'élèves le 5 décembre 2023. Après quelques hésitations et une reconnaissance par les agents, le Vice-Président a admis avoir été averti par le Maire de Bussac de la situation et allait examiner la situation.**

Lors de la rencontre des élus avec les représentants de parents d'élèves du 5 novembre 2024, la responsable du stand "Administratif" a expliqué qu'il n'y avait aucun frein technique à compter les quarts d'heure depuis leur heure réelle de départ, mais que le règlement intérieur stipulait une facturation au "quart d'heure horloger". Or le règlement intérieur de la CDA délibéré le 12 décembre 2022 contient : << la facturation s'applique [...] le soir à partir de la fin des cours jusqu'au départ de l'enfant. [...] La facturation est calculée en fonction du nombre d'heures réelles effectuées Le matin ou le soir, arrondi au quart d'heure supérieur. Donc aucun "quart d'heure horloger".

Pourquoi autant de temps pour avoir une réponse à cette question ?

Réponse apportée par la CDA :

« Facturation des ¼ d'heures périscolaires.

Les horaires des accueils périscolaires sont calés sur les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école, ainsi certains accueils ouvrent et/ou ferment en cours de ¼ d'heure.

Le principe de tarification étant que tout quart d'heure commencé est dû, les familles doivent alors payer des quarts d'heure incomplets sans que cela soit de leur fait.

Proposition de modifier les bornes de pointage pour faire des ¼ d'heures entiers.

→ perte de recettes Agglo estimée à 20.000€/an.

Avis défavorable

Le quart d'heure est déjà une mesure très favorable. Cela impacterait tout le monde pour seulement quelques mécontents.

Les élus communautaires présents lors de cette réunion ont voté contre une modification des bornes de pointage.

Séance clôturée à 20h00

